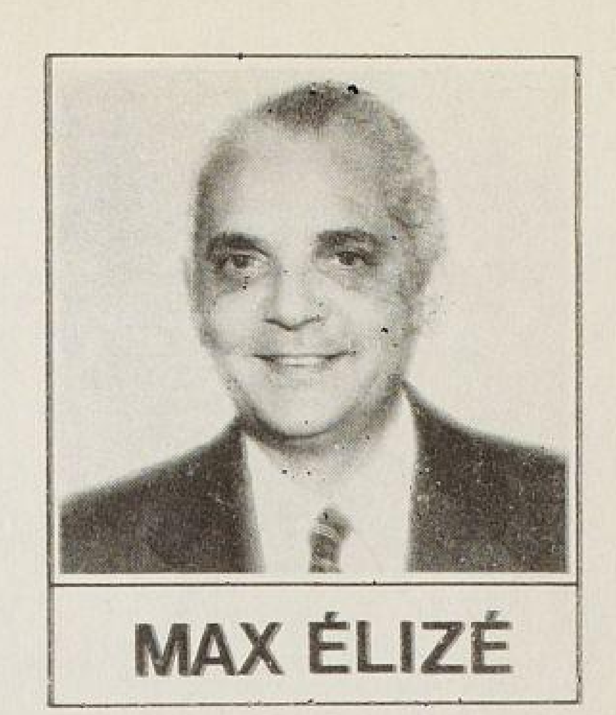
ELECTIONS LEGISLATIVES 1981
2° circonscription de la Martinique



Martiniquaises, Martiniquais,

Les élections législatives revêtent, pour la Martinique, une très grande importance. Votre volonté de demeurer dans le cadre français, vous l'avez clairement manifestée en apportant 28 000 voix au candidat qui, fidèle à la V° République, vous donnait l'assurance que la Martinique poursuivrait son destin dans la France.

Vous avez dit NON à ceux qui, soutenus par le P.P.M., vous proposaient un statut devant conduire, à plus ou moins long terme, au séparatisme. C'était la proposition de loi du 25 juin 1979, présentée par François MITTERRAND et Aimé CESAIRE sur le statut des Départements d'Outre-Mer.

Le 10 Mai 1981, vous les avez fait reculer.

Aujourd'hui, faisant volte-face pour des raisons d'opportunisme électoral, le Parti socialiste déclare qu'il abandonne son projet. Quant à Aimé CESAIRE, il vous propose un «moratoire». Ce mot veut dire qu'il reprendra, «le moment venu», son mot d'ordre pour «l'émancipation de la Nation martiniquaise», c'est-à-dire le séparatisme. Aimé CESAIRE vous propose des tergiversations là où il vous faut des décisions.

De plus, après 26 ans de pouvoir, Aimé CESAIRE a reconnu son échec le 23 Mai 1981, en ces termes : «ayant cru superflu de constamment rappeler le combat des couches laborieuses, le P.P.M. a commis l'ERREUR de croire possible de passer à un stade supérieur : la lutte de libération nationale».

Aimé CESAIRE reconnaît donc lui-même qu'il ne s'est pas préoccupé des problèmes quotidiens qui se posent aux mères et aux pères de famille, en particulier : votre logement, votre santé, votre éducation, votre transport.

Enfin, n'oubliez jamais qu'à TRINIDAD, en 1974, Aimé CESAIRE a déclaré textuellement :

«(...) nous avons pris conscience du fait que nous sommes des Martiniquais, des Antillais, autrement dit que **nous ne sommes pas des Français** (...)».

Nous avons, quant à nous, choisi de développer la Martinique dans le cadre français. Nous resterons fidèles tout à la fois à la France et à la Martinique.

Notre position n'a jamais varié, elle ne variera jamais, car nous sommes, et pour toujours, filles et fils de France, et filles et fils de la Martinique.

C'est dans la parfaite unité entre l'U.D.F., le R.P.R. et tous ceux qui aiment à la fois la France et la Martinique, que nous livrons cette bataille.

C'est pour bâtir votre avenir dans ce cadre, et aussi pour entreprendre des réformes courageuses et urgentes, que vous voterez pour moi.

Max ELIZE
Candidat unique de l'U.N.M.
(Union pour la Nouvelle Majorité)
Suppléant : Stéphen BAGOEE

berger-bellepage